



SÉANCE DU CONSEIL DE LA VILLE

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Québec, tenue le mardi 22 décembre 2009, à 17 h 30, à l'hôtel de ville de Québec, 2 rue des Jardins, Québec.

Sont présents:

Monsieur le conseiller Jean-Marie Laliberté, président
Monsieur le conseiller Jean Guilbault, vice-président

Monsieur le maire Régis Labeaume

Mesdames les conseillères et messieurs les conseillers :

Christiane Bois	Patrick Paquet
Simon Brouard	François Picard
Yvon Bussièrès	Ginette Picard-Lavoie
Richard Côté	Gérald Poirier
Raymond Dion	Marie-Josée Savard
Chantal Gilbert	Marc Simoneau
Anne Guérette	Odette Simoneau
Geneviève Hamelin	Denise Tremblay Blanchette
Sylvain Légaré	Denise Trudel
Julie Lemieux	Marie France Trudel
Lisette Lepage	Suzanne Verreault
Francine Lortie	Steeve Verret
Michelle Morin-Doyle	

Sont également présents:

Monsieur Alain Marcoux, directeur général
M^e Sylvain Ouellet, greffier
M^e Line Trudel, assistante-greffière

À 17 h 32, monsieur le président Jean-Marie Laliberté constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

L'avis de convocation ainsi que les certificats de signification sont déposés sur la table du conseil.

CV-2009-1462 Adoption de l'ordre du jour

Sur la proposition de madame la conseillère Michelle Morin-Doyle,
appuyée par madame la conseillère Denise Tremblay-Blanchette,

il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil de la ville tenue le 22 décembre 2009, tel qu'il a été rédigé.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2009-1463 Adoption des prévisions budgétaires 2010 reliées aux responsabilités de proximité - FN2009-080

Sur la proposition de monsieur le conseiller Richard Côté,

appuyée par madame la conseillère Odette Simoneau,

il est résolu d'adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2010 détaillées au sommaire décisionnel FN2009-080, pour un montant total de 1 127 500 000 \$ dont 557 062 584 \$ sont reliés aux compétences de proximité.

Monsieur le conseiller Yvon Bussièrès demande le vote.

Suite aux interventions des membres du conseil, le président constate que seuls monsieur le conseiller Yvon Bussièrès et madame la conseillère Anne Guérette ont déclaré être opposés à l'adoption des prévisions budgétaires 2010 proposées. Le président indique qu'à moins d'avis contraire d'un membre du conseil, il estime que tous les autres élus présents sont favorables à l'adoption des prévisions budgétaires 2010 de la Ville de Québec. En conséquence, à son avis, un vote par appel nominal n'est pas nécessaire. Monsieur le conseiller Yvon Bussièrès déclare maintenir sa demande de vote et demande d'inscrire sa dissidence au procès-verbal suite à la décision du président.

Suite à la décision du président, les votes se répartissent comme suit :

Votes en faveur : monsieur le maire Régis Labeaume, messieurs les conseillers et mesdames les conseillères Christiane Bois, Simon Brouard, Richard Côté, Raymond Dion, Chantal Gilbert, Jean Guilbault, Geneviève Hamelin, Sylvain Légaré, Julie Lemieux, Lisette Lepage, Francine Lortie, Michelle Morin-Doyle, Patrick Paquet, François Picard, Ginette Picard-Lavoie, Gérald Poirier, Marie-Josée Savard, Marc Simoneau, Odette Simoneau, Denise Tremblay Blanchette, Denise Trudel, Marie France Trudel, Suzanne Verreault et Steeve Verret.

Votes contre : monsieur le conseiller Yvon Bussièrès et madame la conseillère Anne Guérette.

En faveur : 25

Contre : 2

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à la majorité

Plus tard, en cours de séance, le président appelle un vote à mains levées pour confirmer le vote des membres du conseil concernant l'adoption des prévisions budgétaires 2010 :

Ont voté en faveur : monsieur le maire Régis Labeaume, messieurs les conseillers et mesdames les conseillères Christiane Bois, Simon Brouard, Richard Côté, Raymond Dion, Chantal Gilbert, Jean Guilbault, Geneviève Hamelin, Sylvain Légaré, Julie Lemieux, Lisette Lepage, Francine Lortie, Michelle Morin-Doyle, Patrick Paquet, François Picard, Ginette Picard-Lavoie, Gérald Poirier, Marie-Josée Savard, Marc Simoneau, Odette Simoneau, Denise Tremblay Blanchette, Denise Trudel, Marie France Trudel, Suzanne Verreault et Steeve Verret.

Ont voté contre : monsieur le conseiller Yvon Bussièrès et madame la conseillère Anne Guérette.

En faveur : 25

Contre : 2

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à la majorité

CV-2009-1464 Adoption du programme triennal d'immobilisations 2010-2011-2012 relié aux responsabilités de proximité - FN2009-078

Sur la proposition de monsieur le conseiller Richard Côté,

appuyée par monsieur le conseiller François Picard,

il est résolu d'adopter le programme triennal d'immobilisations 2010-2011-2012 détaillé au sommaire décisionnel FN2009-078, qui représente des investissements totaux de 1 630 500 000 \$ dont 756 600 000 \$ sont reliés aux compétences de proximité.

Monsieur le président Jean-Marie Laliberté demande aux membres du conseil d'exprimer leur vote à main levée sur la proposition soumise.

Votes en faveur : monsieur le maire Régis Labeaume, messieurs les conseillers et mesdames les conseillères Christiane Bois, Simon Brouard, Yvon Bussièrès, Richard Côté, Raymond Dion, Chantal Gilbert, Anne Guérette, Jean Guilbault, Geneviève Hamelin, Sylvain Légaré, Julie Lemieux, Lisette Lepage, Francine Lortie, Michelle Morin-Doyle, Patrick Paquet, François Picard, Ginette Picard-Lavoie, Gérald Poirier, Marie-Josée Savard, Marc Simoneau, Odette Simoneau, Denise Tremblay Blanchette, Denise Trudel, Marie France Trudel, Suzanne Verreault et Steeve Verret.

Vote contre : Aucun

En faveur : 27

Contre : 0

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2009-1465 ***Règlement sur l'imposition des taxes et des compensations pour l'exercice financier 2010, R.V.Q. 1573 - FN2009-076***

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Simon Brouard,

il est résolu d'adopter le *Règlement sur l'imposition des taxes et des compensations pour l'exercice financier 2010, R.V.Q. 1573.*

Monsieur le président Jean-Marie Laliberté demande aux membres du conseil d'exprimer leur vote à main levée sur la proposition soumise.

Votes en faveur : monsieur le maire Régis Labeaume, messieurs les conseillers et mesdames les conseillères Christiane Bois, Simon Brouard, Yvon Bussièrès, Richard Côté, Raymond Dion, Chantal Gilbert, Anne Guérette, Jean Guilbault, Geneviève Hamelin, Sylvain Légaré, Julie Lemieux, Lisette Lepage, Francine Lortie, Michelle Morin-Doyle, Patrick Paquet, François Picard, Ginette Picard-Lavoie, Gérald Poirier, Marie-Josée Savard, Marc Simoneau, Odette Simoneau, Denise Tremblay Blanchette, Denise Trudel, Marie France Trudel, Suzanne Verreault et Steeve Verret.

Vote contre : Aucun

En faveur : 27

Contre : 0

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2009-1466 ***Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption des prévisions budgétaires 2010 reliées aux responsabilités d'agglomération de la Ville de Québec - FN2009-080***

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Richard Côté,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2010, pour un montant total de 1 127 500 000 \$ dont 570 437 416 \$ sont reliés aux compétences d'agglomération.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2009-1467 ***Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du programme triennal d'immobilisations 2010-2011-2012 relié aux responsabilités d'agglomération de la Ville de Québec - FN2009-078***

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Richard Côté,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du programme triennal d'immobilisations 2010-2011-2012 détaillé au sommaire décisionnel FN2009-078, qui représente des investissements totaux de 1 630 500 000 \$ dont 873 900 000 \$ sont reliés aux compétences d'agglomération.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

Période de questions des citoyens

Une période de questions, d'une durée maximale de quinze (15) minutes, est tenue à l'intention des citoyennes et citoyens.

Clôture de la séance

Conformément aux dispositions de l'article 41 du *Règlement intérieur du conseil de la ville sur la régie interne et la procédure d'assemblée*, R.R.V.Q., chapitre R-2, le président du conseil, monsieur Jean-Marie Laliberté, déclare la séance close à 18 h 54.

Jean-Marie Laliberté
Président

Sylvain Ouellet
Greffier

SO/lh